

Vague artificielle à Castets (40) : il est passé de l'aéronautique au surf

[A La UneLandesCastets](#)

Publié le 25/08/2018 à 11h32 par ARNAULD BERNARD.

0

[commentaire](#)



Grégory Quillacq, Vincent Douriez, Norbert Ducrot (au centre), François Ducrot, son fils, et Christophe Chaumet sont associés dans l'aventure Wavelandes.

dr
premium

Le projet de vague artificielle de la société Wavelandes est porté par un entrepreneur ambitieux, qui a fait carrière chez Airbus-hélicoptère.

Depuis que le projet de construction d'une [vague artificielle à Castets à l'horizon 2020](#) est sorti des cartons, les rumeurs les plus folles circulent sur Norbert Ducrot, le président de la société Wavelandes, qui porte ce projet. Surnommé « Norbertcoptère » dans les milieux d'affaires, ce brillant commercial qui a fait carrière dans l'aéronautique, chez Airbus-hélicoptère pendant trente-cinq ans dont quinze ans en tant que directeur commercial Chine, se consacre désormais, à 64 ans, à sa société Big Robots. Son dernier né, Wavelandes, est une affaire de famille dans laquelle il est associé avec son fils, François.

« Sud Ouest ». En quelques jours, deux vagues artificielles ont été dévoilés en Aquitaine (lire aussi ci-contre). Avez-vous signé une licence avec Wavegarden, comme les promoteurs de Lacanau ?

Norbert Ducrot. Je ne veux pas me lancer dans une guerre commerciale avec le projet de Lacanau, dont le promoteur a revendiqué une exclusivité « girondine » avec nos partenaires de Wavegarden. Nos projets sont aussi assez différents et, pour ma part, je ne vais pas payer à l'avance une vague à 10 millions d'euros si je n'ai pas de permis de construire à Castets.

La rédaction vous conseille

- [Surf : on a testé la vague artificielle développée par Wavegarden](#)
- [Landes : une vague artificielle en projet au milieu des pins](#)

Nous sommes donc en discussion avec les Espagnols de Wavegarden, pour qu'ils nous communiquent toute la « data » (les données techniques, NDLR) de leur dernier concept, « The Cove ». Ensuite nous pourrons le traduire sur le terrain retenu et demander toutes les approbations, notamment au niveau environnemental. Nous avançons vite et bien, mais surtout, nous avançons dans le bon ordre.

Quels sont les investisseurs qui se trouvent derrière votre société et son projet à 40 millions d'euros ?

Je ne vais pas vous donner le nom de tous les investisseurs, mais nous sommes en train de finaliser le tour de table. Nous avons, depuis le début de cette aventure, envie d'y impliquer des entreprises landaises. Après, ce n'est pas un secret, nous avons signé un contrat avec Bouygues, ce sont eux qui financeront en grande partie le projet, et ce sont aussi eux qui ont été retenus pour le projet de vague parisien, s'il voit le jour.

« Se battre pour que le cœur du surf européen reste ici et ne parte pas en Espagne ou au Portugal »

Nous avons également reçu le soutien du Département des Landes, qui souhaitait depuis longtemps voir un projet de la sorte éclore sur ce territoire.

Pourquoi un entrepreneur comme vous a-t-il choisi les Landes ?

Je voulais réaliser quelque chose dans les Landes, pour cette région que j'ai habitée pendant plusieurs années au cours de ma carrière professionnelle. Mais pour que des projets comme celui-ci voient le jour, il faut s'activer, il faut se battre pour que le cœur du surf européen reste ici et ne parte pas en Espagne ou au Portugal. Il faut discuter avec les industriels, les élus, et ne surtout pas être attentiste. C'est pour cela que je me lance dans l'aventure.

Comment passe-t-on de l'aéronautique à une vague pour surfeurs en manque de glisse ?

J'y ai réfléchi quatre ans, à peu près. C'était quelque chose d'assez nouveau, dans un secteur qu'à la base, je connaissais peu. Mais ça intéressait mon fils, et quand on a l'esprit d'entreprise comme moi, qu'importe le projet. Ce type d'équipement va connaître un boum international dans les années à venir, notamment en Chine, un marché que je connais bien.

À Castets, l'environnement vous a semblé favorable ?

C'est un projet pilote, et nous avons pour objectif de développer notre société, puis d'exporter notre savoir-faire. Il faut réussir ce premier projet avec le moins d'impact possible sur l'environnement. Le site choisi est idéal, nous ne prévoyons pas de construire un centre commercial avec une vague à l'intérieur. Il s'agit d'un projet sportif, avec quelques infrastructures d'accueil, et notamment l'autoroute à proximité. Au Pays de Galles, la vague réalisée par Wavegarden, c'est 180 000 visiteurs la première année. Certains s'offusquent de la proximité de la côte. À titre personnel, je serais très déçu que les Jeux olympiques de 2020, au Japon, se déroulent sur une vague artificielle, mais je pense que c'est comme au golf, il y a le parcours, et il y a le practice. Le meilleur moyen de progresser dans sa discipline.

Vagues et commerces à Lacanau

Le projet porté par Pascal Dubos et deux autres associés à Lacanau (Gironde) ne se résume pas à une piscine à vagues. Sur une parcelle de 17 hectares située à l'entrée de la ville, l'objectif est de créer un site pouvant aussi accueillir des entreprises, un hall d'exposition, des commerces, des activités tournées vers l'hôtellerie-restauration et une auberge de jeunesse. « Ici, il y a 120 jours de surf potentiels par an. Grâce aux structures artificielles, comme cela se passe pour beaucoup d'autres sports, on donne la possibilité aux gens de s'entraîner, de progresser. Cela fait partie de l'évolution. » Pascal Dubos estime pouvoir déposer le permis de construire du projet à l'automne. L'ouverture est envisagée à l'horizon 2020-2021.